

Économie sociale et solidaire : favoriser l'emploi des personnes handicapées



© 2019 Les Echos Publishing

L'Union des Employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) publie un guide pratique intitulé « [Agir pour l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire](#) » et destiné à favoriser l'embauche et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées.

Ce guide fait suite à l'[accord du 9 janvier 2019](#) « relatif à l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'économie sociale et solidaire » conclu par l'Udes et l'ensemble des syndicats de salariés. Cet accord établit des orientations et des objectifs en faveur de l'emploi des personnes handicapées. Il s'adresse aux 60 000 structures qui adhèrent à l'Udes et à leur million de salariés œuvrant dans 16 branches et secteurs professionnels (animation, aide à domicile, ateliers et chantiers d'insertion, sport, tourisme social et familial, spectacle vivant...).

Le guide pratique débute par un quiz permettant de tester les connaissances du lecteur sur le handicap et par un questionnaire d'autodiagnostic de l'association par rapport au handicap.

Enfin, les employeurs de l'économie sociale et solidaire peuvent se référer à 12 fiches pratiques portant sur les

thèmes suivants :

- Handicap au travail : définitions et notions-clés ;
- Connaître mes obligations en tant qu'employeur ;
- Encourager la reconnaissance administrative du handicap ;
- Agir en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Sensibiliser le collectif de travail aux enjeux de l'emploi des personnes en situation de handicap ;
- Recruter et intégrer une personne en situation de handicap ;
- Prévenir les risques professionnels et l'inaptitude ;
- Maintenir dans leur emploi les salariés fragilisés ;
- Connaître les acteurs et les aides à mobiliser ;
- Connaître les passerelles entre le secteur protégé et adapté et le milieu ordinaire ;
- Améliorer la situation et l'équilibre des temps de vie des aidants ;
- Emploi des personnes en situation de handicap : quelles sont les bonnes pratiques ?

© 2019 Les Echos Publishing